

FICHE CONSEIL – DEMANDE PREALABLE Construction d'une piscine, annexe d'une maison individuelle

Vous trouverez ci-après un exemple de dossier complet de déclaration préalable commenté.

Dans le cas de la création d'une piscine sur un terrain comprenant une maison individuelle utilisez le **formulaire Cerfa N°13703*07** (pour un immeuble collectif utiliser le n°13404).

Vous devez fournir 2 exemplaires du dossier complet (imprimé de déclaration préalable et pièces jointes à l'imprimé) ou <u>3 si votre terrain se situe dans le périmètre de protection d'un monument historique</u>.

<u>1ère étape</u>: Retrouvez les règles qui s'appliquent sur votre terrain.

Consultez le **PLUi du Grand Dole** sur le site du Grand Dole : https://www.grand-dole.fr/plui0/ ou sur la carte interactive depuis https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

geoportail-urbanisme -

Des outils de recherche, d'identification de mesure ... se trouvent à gauche de la carte, cliquer sur une des icônes suivantes pour :



Identifier la zone du PLUi se rapportant à votre parcelle et l'ensemble des pièces écrites à connaître = les règles qui s'appliquent



Afficher la légende ou visualiser d'autres éléments du PLU (annexes) ainsi que les **servitudes d'utilités publiques**

<u>**2**^{ème} étape</u>: Téléchargez le formulaire en ligne : https://www.service-public.fr/ et remplissez-le selon les conseils des pages suivantes.

3ème étape: Préparez vos plans en vous référant aux conseils des pages suivantes.

Autre info pratique: Editer un plan de situation sur www.cadastre.gouv.fr



Utiliser les Outils avancés de l'application pour :

- vous informer sur votre parcelle
- « imprimer » un plan de situation
- mesurer votre parcelle

(Ne pas utiliser le menu du navigateur pour l'édition du plan de situation)



Déclaration préalable



à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

4,	
 Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, 	DPt Commune Année № de dossier
ravalement de façade).	Management of the second of th
(extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade). • Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage).	La présente demande a été reçue à la mairie
Vous édifiez une clôture.	
Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis	
votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice expli-	le Cachet de la mairie et signature du receveur
cative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.	Dossier transmis : 🔲 à l'Architecte des Bâtiments de France
	au Directeur du Parc National
1 - Identité du déclarant	
Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser le	travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera rede-
note complementane «Autres demandeurs».	arants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2 ^{ème} , doit remplir la
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déc rants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition e	arant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres décla-
Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieu	The state of the s
Nom: DUPONT	Prénom : D
Date et lieu de naissance	Trenom:
Date: 1.8.0.5.1.9.7.0 Commune: Do	DIE
Département : 039 Pays : FRAU	
Vous êtes une personne morale	
Dénomination :	Raison sociale :
N° SIRET:	Type de société (SA, SCI,):
Représentant de la personne morale : Madame 🔲 Monsieur	П
Nom:	Prénom :
2 - Coordonnées du déclarant	
Adresse: Numéro: 19 Voie: Route du	Solved
	: DOLE
Lieu-dit: Localité Code postal : 3.9.1.0.0 BP :	: DOLE
Lieu-dit: Localité Code postal : 3.9.1.0.0 BP :	: DOLE
Lieu-dit: Localité Code postal: 3.9.1.0.0 BP: Cedex: Cedex: Téléphone: 6.8.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale :
Lieu-dit: Localité Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex: Cedex: Code Téléphone: 0 6 X X X X X X X X X X X X X X X X X X	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne,
Lieu-dit: Localité Code postal: 3.9.1.0.0 BP: Cedex: Cedex: Téléphone: 6.8.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.2.	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex: Ce	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne,
Lieu-dit: Code postal: 3.9.1.0.0 BP:Cedex: Téléphone: 0.6.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.X.	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur Personne morale Prénom :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur Personne morale Prénom :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 8P: Cedex: Cedex: Code postal: 3 9 10 0 8P: Cedex: Cedex: Code postal: Cedex: Cedex	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur Personne morale Prénom :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur Personne morale Prénom : Division territoriale :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 8P: Cedex: Cedex: Code postal: 3 9 10 0 8P: Cedex: Cedex: Code postal: Cedex: Cedex	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale : res que les décisions) soient adressés à une autre personne, Monsieur Personne morale Prénom :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 0 BP: Cedex: Cedex: Ciéphone: Cedex: Cièphone: Cedex: Cedex: Cièphone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedex: Cedephone: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedephone: Cedex: Cedephone: Ce	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 8P: Cedex: Cedex: Téléphone: 0 6 X X X X X X X X X X X X X X X X X X	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Lieu-dit: Code postal: 3 9 10 8P: Cedex: Cedex: Téléphone: 0 6 X X X X X X X X X X X X X X X X X X	indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

3 - Le terrain			
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.			
Adresse du (ou des) terrain(s) Numéro: 19 Voie: Route du Soleil			
Lieu-dit : Localité : DOCE			
Code postal : 3946 Complémentaire Codex : Code postal : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)			
Préfixe: Section: R.S. Numéro:3.2.2			
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :			
Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.			
4 - Le projet			
4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)			
☑Nouvelle construction Type d'annexe créée : ☑ Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin			
Autre (précisez):			
□ Travaux sur une construction existante □ Extension □ Surélévation □ Création de niveaux supplémentaires			
Autre (précisez) :			
□Clôture			
Courte description de votre projet (facultatif): Construction d'une piscène de 10 x 3			
Votre projet concerne : 🗖 votre résidence principale 🗖 votre résidence secondaire			
4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)			
Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :			
la surface de plancher existante : • la surface de plancher créée :			
• la surface de plancher supprimée :			
5- Informations pour l'application d'une législation connexe			
The policy of the registration contract			
ndiquez si votre projet : déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 lu 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)			
ndiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants : nformations complémentaires)			
se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable se situe dans les abords d'un monument historique			

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702, Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

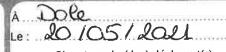
6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.



Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet. Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ; - un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;

deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Renseigner impérativement les cadres 1, 2, 3, 4 paragraphe 1 et cadres 5, 6

Cadre 2: N° de parcelle (et sa section) et surface du terrain sur le site www.cadastre.gouv.fr

Si le projet porte sur la construction d'une piscine comprenant un local technique Cadre 4.2:

vous devez renseigner la surface de plancher créée

Ne pas oublier de dater et de signer l'engagement Cadre 6:

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

1 exemplaire par dossier

1 exemplaire par dossier

2 exemplaires supplémen-



Bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable

Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Cochez les cases correspondant aux pièces jointes à votre déclaration et reportez le numéro correspondant sur la pièce jointe

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre déclaration, vous pouvez vous référer à la notice explicative jointe et vous renseigner auprès de la mairie ou du service départemental de l'État chargé de l'urbanisme.

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée 🚕

Vous devez fournir deux dossiers complets dans le cas général. Des exemplaires supplémentaires du dossier complet sont parfois nécessaires si votre projet est situé dans un secteur protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national...)¹. Chaque dossier doit comprendre un exemplaire du formulaire de déclaration accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre demande, parmi celles énumérées ci-dessous [Art. R. 423-2a) du code de l'urbanisme].

En outre, deux exemplaires supplémentaires des pièces DP1, DP2 et DP3 doivent être fournis, quand ces pièces sont nécessaires à l'instruction de votre demande, afin d'être envoyés à d'autres services pour consultation et avis [Art. A.431-9 du code de l'urbanisme].

Attention : toutes les pièces ne sont pas à joindre systématiquement pour tout projet soumis à déclaration préalable. Seule la pièce DP1 (plan de situation) est à joindre obligatoirement, dans tous les cas.

DP1. Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme]

modifications projetées [Art. R. 431-36c) du code de l'urbanisme]

2) F	lèces complèmentaires à joindre selon la nature de votre projet :	
M	DP2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R. 431-36 b) du code de l'urbanisme] A fournir si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin)	1 exemplaire par dossier + 2 exemplaires supplémen- taires
X	DP3. Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R. 431-10b) du code de l'urbanisme] À fournir si votre projet modifie le profil du terrain (exemple : piscine enterrée)	1 exemplaire par dossier + 2 exemplaires supplémen- taires
	DP4. Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10a) du code de l'urbanisme] À fournir si votre projet les modifie (exemple : pose d'une fenêtre de toit, création d'une porte). Inutile pour un simple ravalement de façade.	1 exemplaire par dossier
	DP5. Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les	

3) Pièces à joindre si vous créez ou modifiez une construction visible depuis l'espace public ou si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques :

À fournir uniquement si la pièce DP4 est insuffisante pour montrer la modification envisagée.

(En dehors de ces périmètres de protection, ces pièces doivent, par exemple, être fournies pour une piscine couverte ou une véranda qui sera visible depuis la rue mais elles ne sont pas utiles, par exemple ,pour une piscine non couverte qui ne se verra pas depuis l'espace public).

1 exemplaire par dossier	DP6. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c du code de l'urbanisme]²	X
1 exemplaire original par dossier	DP7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	X
1 exemplaire original par dossier	DP8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ²	X
1 exemplaire par dossie	DP8-1. Une note précisant la nature de la ou des dérogations demandées et justifiant du respect des objectifs et des conditions fixées aux articles L. 151-29-1 et L. 152-6 du code de l'urbanisme pour chaque des dérogations demandées. [Art. R. 431-31-2 du code de l'urbanisme]	

1) Pièce obligatoire pour tous les dossiers :

¹ Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

² Cette pièce n'est pas exigée si votre projet se situe dans un périmètre ayant fait l'objet d'un permis d'aménager



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

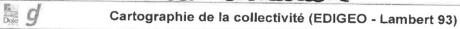
Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

	Caironsia	75 को _{सम} ्रीत	est of garage in	nobra ja jaga	38.44
D P			L_ L	Nº de dossier	
A Sub	Opt .	Commune a Per a pro- sale	Annee	W 2007 - CONTROL	Name of

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements					
1.1 - Les lignes ci-dessous doive	nt être obligatoirement renseignées	s, quelle que s	oit la nature de la c	onstruction	
Surface taxable (1) totale <u>créee</u> de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis):					
1.2 - Destination des construction 1.2.1 - Création de locaux destiné	s et tableau des surfaces taxables s à l'habitation	(1)			
Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les sur- faces de station- nement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le station- nement clos et couvert (2 bis)	
	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)				
I } and differentiate	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)				
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)				
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)				
Locaux à usage d'habitation secon	daire et leurs annexes (2)				
1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert					
Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ? Oui Non Si oui, lequel ? Quelle est la surface taxable (1) existante? Quel est le nombre de logements existants ?					
Quelle est la surface taxable démolie ?m²					
1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers					
Quelle est la surface taxable (1) cré	ée ?m²				
1.3 – Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement					
Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13)					
Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet :					
Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :m².					
1.4 – Redevance d'archéologie préventive					
Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ? Oui ☐ Non ☐					

1.5 - Cas particuliers					
Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non					
La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire					
des monuments historiques ? Oui Non	nscrit a l'inventaire				
Our E Notice					
2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favo	rables				
Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir				
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exc	onération prévue à				
l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dos- sier				
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéfici à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	er de l'exonération prévue				
F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dos- sier				
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un s bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :					
F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dos- sier				
F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dos- sier				
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'art patrimoine (19) :					
F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1er août 2003	1 exemplaire par dos- sier				
3 - Autres renseignements (Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions	taux zéro, si la collectivité a s plus favorables)				
Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisa l'adresse d'envoi des titres de perception	tion, merci de renseigner				
Nouvelle adresse : Numéro : Voie :	1				
_ieu-dit : Localité :	1				
Code postal : BP : Cedex : Division territoriale :					
Date 20/05/2011 Nom et Signature du déclarant DUPONT					





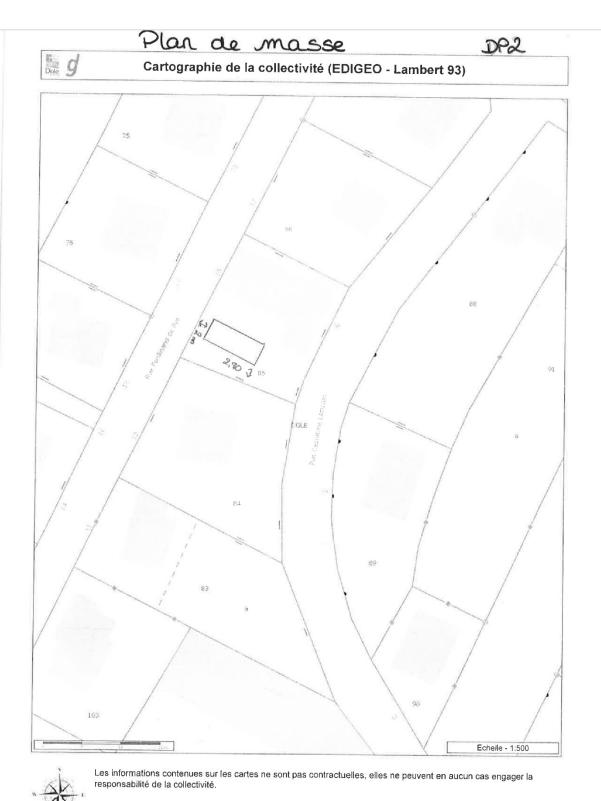
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

DP 1: Plan de situation

Fonds de plan disponible sur www.cadastre.gouv.fr

Vous devez indiquer:

L'orientation, l'échelle, **les limites du terrain** (ou entourer la parcelle concernée), des éléments permettant d'identifier le terrain à l'échelle du quartier (nom des voies, sections cadastrales), les angles de prise de vue des photographies (DP7 et DP8)



DP 2:

Vous devez indiquer:

- Les dimensions de la piscine et du local technique ainsi que leurs distances par rapport aux limites du terrain
- La surface des espaces verts restant après travaux
- L'orientation et l'échelle du plan
- Les angles de prise de vue des photographies
- Le mode d'évacuation des eaux de la piscine

Plan en coupe Jom to = tenain naturel Profondeur = 1, 70 m limite de terrain

Ech: 1/100

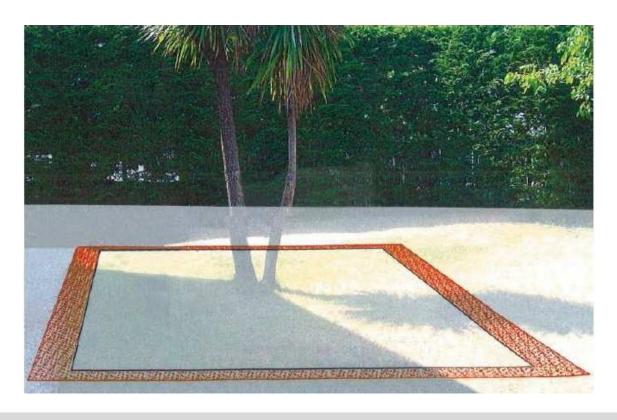
DP3:

Vous devez indiquer:

- Le niveau du terrain naturel et le sol fini
- Les mouvements de sol (déblais-remblais)
- Le local technique si celui-ci est prévu
- Les dimensions de la piscine (largueur, hauteur et profondeur)

- - - : Les limites de terrain (en vert sur le plan ci-dessus)

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



DP 6:

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à différentes techniques :

- Un photomontage (c'est la solution la plus simple pour un non professionnel): à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet (calque), vous pourrez réaliser une vue de votre projet dans son environnement.
- Une perspective ou une axonométrie.
- Un croquis à la main (en noir et blanc ou en couleur)

SITUATION DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



DP 7 :
Ne pas oublier de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse (DP1et/ou DP2) ;

SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



DP8:

La photographie doit :

- Etre prise depuis le sol. (pas de photo aérienne)
- Permettre de situer le terrain et le bâtiment dans un environnement large.

En cas d'impossibilité, joindre une note simple explicative et justifier qu'aucune photo de loin ne peut être prise.

Ne pas oublier de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse.

DP 11 (si votre projet est dans un secteur protégé - cf page 7)

Vous devez indiquer les matériaux utilisés (préciser la nature, la couleur) et les modalités d'exécution(terrassements éventuels ; description des travaux, aménagement des abords, plantations...)